

# PF Pension - ESG 100 Fund

Fonds de prévoyance/Données au 31.10.2022

## Politique de placement

Le PF Pension - ESG 100 Fund investit dans des actions dans le monde entier comme fonds de fonds. Le fonds est géré de manière active. La part en actions stratégique s'élève à 100% et la part stratégique en monnaies étrangères à 25%. La part des placements en actions se situe dans des fourchettes comprises entre 95% et 100% de la fortune nette. La part maximale en monnaies étrangères est de 30%. Le fonds vise une meilleure note ESG et une empreinte CO2 plus faible que son indice de référence traditionnel. La part d'actions dans ce fonds de prévoyance est, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP 2, plus élevée que pour les fonds de prévoyance classiques.

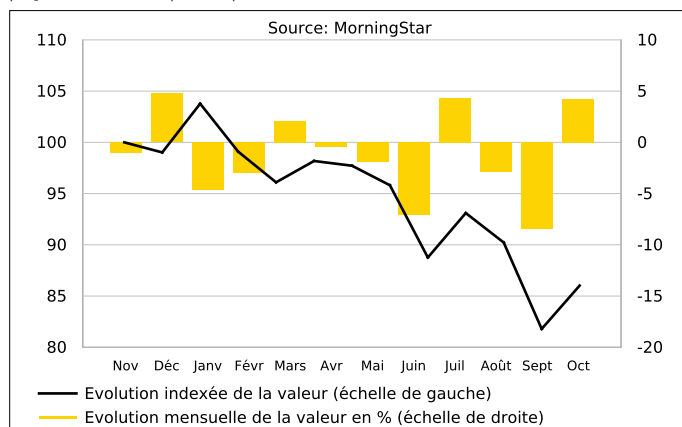
## Rapport du gestionnaire de portefeuille - 3. trimestre 2022

Toujours confrontés à un certain nombre de défis géopolitiques et économiques, les marchés financiers ont affiché une performance médiocre au troisième trimestre 2022.

Le Fonds PF Pension - ESG 100 Fund a clôturé le 3e trimestre dans le rouge, à -7,21%. Les actions ont nui à la performance, les actions suisses affichant -10,97%, les actions des marchés émergents en CHF se positionnant à -7,88% et les actions mondiales en CHF -12,86%.

## Evolution de la valeur en CHF

Ces chiffres se réfèrent au passé. La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs. La performance indiquée ne tient pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription de parts.



## Evolution de la valeur en pourcentage

	2019	2020	2021	01.01.2022-31.10.2022	Depuis le lancement
Fonds	n.a	5,76	22,53	-17,15	10,13
Indice de référence <sup>1</sup>	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a

<sup>1</sup> Suite à la réorientation de l'offre de fonds PostFinance, la politique de placement de ce fonds a été modifiée au 15.05.2022

## Caractéristiques du fonds

Numéro de valeur	48478168
Domicile du fonds	Switzerland
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	UBS Asset Management Switzerland AG
Banque dépositaire	UBS Switzerland AG
Date de lancement	04.11.2019
Monnaie du fonds	CHF
Clôture des comptes annuellement au	Fin mars
Total Expense Ratio (TER) 31.03.2023 *	1,27%
Swinging Single Pricing (SSP)	Oui
Indice de référence	Indice mixte PF Pension - ESG 100 Fund
Distribution	Oui

\* indemnités de distribution incluses de 0.95% en faveur de PostFinance. TER cible du 31.03.2023: 1,27%

## Chiffres clés au 31.10.2022

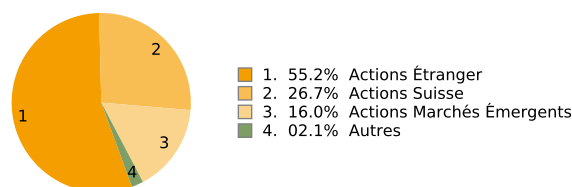
Fortune du fonds en mio.	CHF	245,90	
Valeur d'inventaire nette (31.10.2022)	CHF	110,13	
Plus haut 12 derniers mois (28.12.2021)	CHF	133,91	
Plus bas 12 derniers mois (12.10.2022)	CHF	105,00	
Volatilité	2 années	3 années	5 années
	15,47%	n.a	n.a
Sharpe Ratio**	2 années	3 années	5 années
	0,59	n.a	n.a

\*\* Risk free rate n.a, n.a, n.a

## Notation Morningstar™

Aucune notation disponible

## Structure du fonds par instruments en % au 31.10.2022



## Les 10 principales positions d'actions au 31.10.2022

Nestle	5,56%
Roche	4,34%
Microsoft	3,58%
Novartis	3,43%
Taiwan Semicon	1,56%
Tesla	1,30%
Alphabet Inc CL A	1,23%
Zurich Insurance	1,19%
Alphabet Inc CL C	1,16%
Johnson & Johnson	0,99%

# Glossaire

## Distribution / Capitalisation

L'objectif visé par un fonds de placement est de générer, par le biais d'une stratégie déterminée, des produits sous forme de coupons et de dividendes ainsi que de réaliser des gains en capital pour les investisseurs. Le montant et la nature des distributions varient en fonction du type de fonds.

Distribution: un versement des produits dégagés par le fonds est effectué une fois par an à l'attention des titulaires des parts. Le jour de la distribution, de l'argent du fonds est transféré, puis versé à l'investisseur.

Parallèlement, le prix des parts baisse environ du même montant que celui de la distribution.

Capitalisation: les produits dégagés par un fonds sont réinvestis régulièrement dans le même fonds.

Le prix des parts détenues par l'investisseur est donc plus élevé, puisqu'aucune distribution n'intervient.

## Domicile du fonds

Le fonds est domicilié dans le pays dans lequel il a été constitué et par conséquent dans lequel il a été enregistré auprès de l'autorité de surveillance. Le domicile du fonds détermine le droit auquel il sera soumis, ce qui est particulièrement important d'un point de vue fiscal (p. ex. en ce qui concerne l'impôt anticipé).

## Indice de référence / Benchmark

L'indice de référence («benchmark» en anglais) permet de mesurer le résultat généré par le placement (performance) d'un fonds.

## Notation Morningstar™

La notation Morningstar™ offre une évaluation des performances passées du fonds en se basant sur les rendements et les risques par rapport à un groupe de produits similaires. Le simple fait d'être bien noté ne constitue toutefois pas une base suffisante pour une décision de placement. © 2016 Morningstar. Tous droits réservés.

## Numéro de valeur

Ce numéro est le code utilisé en Suisse pour les papiers-valeurs. Il est destiné à faciliter leur identification. Il correspond au numéro ISIN sur le plan international.

## Performance

La performance désigne le produit global d'un placement en pourcentage sur une période définie. La performance est généralement affichée dans la monnaie de référence du fonds. Elle se compose des fluctuations de cours et des produits réinvestis (p. ex. distributions). Dans le cas des fonds de distribution, le calcul de la performance se fonde sur l'hypothèse d'un réinvestissement (sans déduction de l'impôt anticipé) des distributions.

## Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe exprime la hauteur de la performance qu'un investisseur a obtenue par unité de risque (volatilité) par rapport à un taux d'intérêt sans risque (p. ex. compte d'épargne) pour le risque plus élevé encouru. Si ce chiffre est positif, la prise de risque plus grande est récompensée. En revanche, si cet indicateur est négatif, l'investisseur n'est pas récompensé pour le risque supplémentaire.

## Risk free rate

Le «risk free rate» (of return) correspond respectivement au rendement et aux produits d'intérêts qu'un investissement sans risque est susceptible de générer au cours d'une durée déterminée. Des taux différents sont appliqués selon les monnaies.

## Swinging Single Pricing (SSP)

Le «Swinging Single Pricing» est une méthode de calcul compensatrice de la valeur d'inventaire nette d'un fonds. Cette méthode prend en compte les coûts annexes découlant de l'achat et de la vente (p. ex. commissions, frais de courtage, charges) et permet de les imputer aux personnes qui les engendrent. Lorsque la somme des souscriptions est supérieure à la somme des rachats le jour de la souscription ou du rachat, la valeur d'inventaire nette du fonds est majorée de ce que l'on appelle le Swing Factor.

L'acheteur s'acquitte donc dès ce moment-là des coûts induits par le placement de ses capitaux. Au contraire, lorsque le nombre des mandats de rachat est supérieur à celui des souscriptions, le Swing Factor est déduit de la valeur d'inventaire nette.

## Total Expense Ratio (TER)

Exprimé sous forme de pourcentage annuel, le «Total Expense Ratio» (ratio des coûts totaux) indique la part de la fortune nette équivalant aux coûts générés par la gestion d'un fonds. Il englobe la totalité des charges conformément au compte de résultat, y compris les frais de gestion, d'administration, de dépôt et de révision ainsi que les coûts légaux et liés au conseil. Les frais de transaction ne sont pas pris en compte.

## Valeur d'inventaire nette

La valeur d'inventaire nette (NAV en anglais: Net Asset Value) d'un fonds correspond à la somme de tous les titres évalués, déduction faite des éventuelles positions débitrices. La valeur d'inventaire nette d'une part équivaut au patrimoine net du fonds divisé par le nombre de parts en circulation. Le prix du fonds est calculé en règle générale quotidiennement.

## Volatilité

La volatilité est utilisée pour mesurer le risque, en d'autres termes la bande de fluctuation d'une valeur au cours d'une période déterminée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations de cours et les éventuels rendements/pertes sont importants. La théorie du portefeuille stipule qu'un meilleur rendement ne peut être obtenu qu'au prix d'un risque plus grand.

Le présent document est une **publicité**.

Les informations et affirmations qu'il contient ont un but uniquement informatif et ne sauraient constituer ni une invitation à soumettre une offre, ni une demande, une proposition ou une recommandation de souscrire une prestation, d'acheter/de vendre des titres ou d'autres instruments financiers, ou d'exécuter une transaction. Les présentes informations ne tiennent pas compte d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis, et ne constituent par conséquent pas une base appropriée pour des décisions d'investissement. Nous vous recommandons donc de consulter votre conseiller fiscal ou financier avant d'effectuer un quelconque investissement. Le cours, la valeur et le produit des placements peuvent fluctuer. Les investissements dans des instruments financiers sont soumis à certains risques et ne garantissent ni la préservation du capital investi ni un accroissement de la valeur. Les services d'investissement et les instruments financiers offerts par PostFinance SA ne sont ni proposés, ni vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse. Les PostFinance Fonds sont soumis au droit suisse. Les prospectus, les KIID ou les feuilles d'information de base, les conditions contractuelles ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès des Operations Centers PostFinance et de toutes les filiales PostFinance ainsi que d'UBS Fund Management (Switzerland) SA, case postale, CH-4002 Bâle. Tout investissement dans un produit doit être précédé d'une étude approfondie du prospectus en vigueur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions ni de frais éventuels prélevés lors de la souscription de parts. Les commissions et les coûts ont un impact négatif sur la performance.